

**FSU**

**SNPES-PJJ**

**Syndicat National des Personnels de l'Education et du social**

**REGION ILE DE FRANCE**

**Adresse aux participants  
du séminaire des cadres de l'Ile de France  
du 15 et 16 octobre 2009**

Chers collègues,

C'est à la demande de l'ensemble des organisations syndicale représentatives de l'Ile de France, que nous avons obtenu la possibilité de nous adresser à vous ce jour.

Ce séminaire se tient peu de temps après un évènement dramatique survenu à la direction départementale de Paris. Le geste de la directrice départementale de Paris est venu montrer à quel point le malaise des personnels d'encadrement est important. Mais nous savons que tous les personnels, quelque soient leur fonction et l'endroit d'exercice de leur mission, se sont senti touchés et concernés par ce geste.

En tant que responsables vous subissez une pression quotidienne faite d'injonctions que vous devez appliquer et faire appliquer sans délais. Cette pression se reporte inévitablement sur les personnels sous votre responsabilité.

Aujourd'hui, on vous demande d'appliquer des mesures qui vont à l'encontre de la dignité des agents, notamment ceux dont le poste ou la structure sont brutalement fermés, les rendant du jour au lendemain inutiles pour l'institution.

On vous demande également de mettre en œuvre des dispositifs, des décisions, qui disqualifient profondément les savoirs éprouvés des professionnels.

Tous cela produit de la démotivation, du malaise et de plus en plus souvent de la souffrance professionnelle. Là où vous pourriez valoriser l'expérience, favoriser la créativité des collectifs de professionnels, on vous demande de mettre en place des orientations qui délitent les solidarités, brisent la réflexion collective.

Cela produit un fossé de plus en plus grand entre les équipes et les responsables de service. Vous plaçant de fait dans des situations intenable.

De la même façon, votre pouvoir d'expertise et d'évaluation des mesures que vous devez mettre en œuvre, se retrouve restreint et souvent réduit à une simple « application ».

Aujourd'hui nous avons tous besoin d'engager une réflexion associant l'ensemble des personnels de la PJJ, afin d'évaluer l'impact des restructurations (fermetures de postes et de services éducatifs et administratifs) sur les missions éducatives et les conditions de travail des agents.

Pour cela, il faut que la direction de la PJJ mette fin à « la marche forcée » des réformes en cours, pour qu'un premier bilan des réformes déjà effectuées soit fait et qu'une lisibilité sur les projets futurs soit enfin possible. Bien sûr, cela suppose un calendrier qui ne reste pas enserré dans le seul horizon de l'année 2011.

Pour nous cette démarche est incontournable pour l'avenir immédiat de l'institution et ne pourra se faire sans les personnels, les équipes et les organisations syndicales. Leurs avis et leur réflexion doivent enfin pouvoir être pris en compte.

Nous vous appelons à nous faire part de vos réflexions, suggestions ou éléments concernant la situation des personnels et de leur service afin de renforcer notre action et pouvoir interpellier la DPJJ, notamment lors de la réunion prévue le 29 octobre prochain avec la présence des délégués CAP et les directions des organisations syndicales.

**Pour nous contacter : [snpesidf@orange.fr](mailto:snpesidf@orange.fr)**

**Lopez Carlos 01 42 60 11 49**

**Ravaux Jean Paul 01 42 60 11 49**